

Rédaction et publication : Le Maire Jean Amouroux

MAI 2015

LE MOT DU MAIRE



Les travaux de l'école « François POUS » avancent à bon rythme. La rentrée scolaire 2015/2016 devrait se réaliser dans cette nouvelle structure. Je suis de près les travaux en collaboration avec l'architecte pour coordonner au mieux les entreprises sans perte de temps. Nous en avons suffisamment perdu avec la relance du marché suite au dépôt de bilan de l'entreprise Arch Manuel. Je reste particulièrement vigilant à la propreté des lieux et au nettoyage du chantier. À ce sujet je tiens à attirer votre attention sur les décharges sauvages qui fleurissent régulièrement sur notre territoire et dans les lieux de collecte. Le personnel communal passe à minima une journée par semaine à enlever des ordures et des encombrants déposés ici ou là . Je ne saurais trop vous rappeler que les déchèteries de Thuir et Trouillas sont à votre disposition et que le ramassage des containers d'ordures ménagères et du tri sélectif est effectué chaque semaine. Je compte sur votre participation pour essayer de conserver un village propre.

Jean AMOUROUX.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Monsieur le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal ont l'honneur de vous inviter à participer à la cérémonie qui aura lieu:

Ce vendredi 08 mai 2015, à 11h30
Sur la Place Nova, devant le monument aux morts.

À l'issue de cette cérémonie, un apéritif sera servi à la salle des Fêtes.

DÉBROUSSAILLAGE

La réglementation en vigueur prévoit que tous les ans, avant le 15 avril, les propriétaires (ou leurs ayants droit) ont l'obligation d'effectuer les travaux de débroussaillage et de maintenir en état débroussaillé leur terrain aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur périmètre de 50 mètres, ainsi que des voies privées y donnant accès...

Dans le cas où les propriétaires n'exécutent pas ces travaux, la commune peut y pourvoir d'office, après mise en demeure du propriétaire, et à la charge de celui-ci.

Considérant l'approche de la saison estivale et l'état de sécheresse, merci de bien vouloir se mettre en conformité.

(Arrêté préfectoral n°1459, relatif aux mesures de prévention des incendies...)

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 19 mai 2015 - s'inscrire au plus tard vendredi 15 avant 12h à l'accueil de la mairie.



INTERDICTION DU BRÛLAGE



À partir du 31 mai 2015 intervient la **période stricte d'interdiction de brûlage** (inclus les brûlages dans les jardins) et ceux jusqu'au 1er octobre prochain.

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE ÉCOLE, CANTINE, GARDERIE

Pour toute(s) nouvelle(s) inscription(s) vous devez vous présenter en mairie, muni du livret de famille, du carnet de santé, d'une attestation d'assurance, du certificat de radiation (s'il y a lieu) et d'un justificatif de domicile. Pour les inscriptions en classe de maternelle seuls les enfants nés avant 31 décembre 2012 pourront faire leur rentrée en septembre 2015.

La Directrice de l'école, Madame PUGNET Hélène, assurera une permanence, le lundi 11 mai de 17h à 18h30.

A cette occasion, les parents et les enfants pourront rencontrer les enseignants et visiter les locaux.

Des dossiers pour l'inscription au restaurant scolaire et à la garderie seront distribués dans les boîtes aux lettres pour tous les enfants scolarisés dans le courant de l'été.

CHIKUNGUNYA -DENGUE

Afin de prévenir et limiter une circulation de ces virus, un dispositif de lutte anti-vectorielle contre le risque de dissémination de la dengue et du chikungunya est mis en place.

Chacun peut participer à la lutte contre la prolifération des moustiques, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples comme éliminer les eaux stagnantes où les moustiques pondent leurs œufs (ex : seaux, vases, coupelles de pots de fleurs, gouttières...). Les abords des maisons sont des lieux de prolifération des moustiques qui y trouvent de la nourriture pour leurs œufs en piquant leurs habitants.

VIE ASSOCIATIVE

Foyer rural

Trobada Départementale
Marche Nordique en milieu rural
Dimanche 10 mai à 9h00
Rendez-vous à l'Espace Planas



Foyer Rural

Show'Dron Musical
3ème édition de la marmite à talent
Concert gratuit
Samedi 23 mai
A partir de 19h30
À la Cave aux Contes



Cinemaginaire

« Entre amis »
Samedi 16 mai 2015
20h30 à la Cave aux Contes
Tarifs: 5 € tarif plein
4 € (-18ans, étudiants,...)

FDFR



Tournoi Départemental
de Quilles Catalanes
du sport en milieu rural

Jeudi 14 mai
À partir de 9h
Au boulodrome de Banyuls dels Aspres

Pétanque Tresserrenque



Nouvelle saison à partir
du vendredi 1er mai
au vendredi 18 octobre 2015
Espace Planas

